

Paris, le 10 avril 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2002

Le Conseil Général de la Banque de France s'est réuni le 10 avril pour examiner et approuver les comptes de l'exercice 2002, certifiés, comme les années précédentes, par les commissaires aux comptes.

Les comptes de l'exercice 2002 se soldent par un bénéfice de 158,5 millions d'euros, contre un bénéfice de 700,3 millions d'euros en 2001. Cette importante diminution est, pour l'essentiel, imputable aux baisses des taux d'intérêts observées depuis 2001 tant dans la zone euro qu'aux Etats-Unis. Les incidences de ces baisses ont été renforcées par la diminution de la circulation fiduciaire moyenne dans la zone euro ainsi que par l'évolution du cours du dollar contre euro.

Une information complète sur les comptes de la Banque sera rendue publique, comme chaque année, dans le rapport annuel de la Banque.

Après dotation de 7,9 millions d'euros à la réserve générale, de 23 millions d'euros à la caisse de retraite et compte tenu du report à nouveau de l'exercice 2001, soit 70,4 millions d'euros, le Conseil général a décidé de reporter intégralement à nouveau le solde du bénéfice distribuable, soit 198 millions d'euros.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél.: 01 42 92 39 00 – Télécopie: 01 42 60 36 82 Internet: http://www.bangue-france.fr